



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Intelligence artificielle

Question au Gouvernement n° 391

Texte de la question

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Mme la présidente . La parole est à M. Philippe Latombe.

M. Philippe Latombe . Le Sommet pour l'action sur l'intelligence artificielle doit permettre à la France et à l'Europe de se positionner sur la carte mondiale de cette technologie qui va révolutionner nos sociétés.

À l'occasion de cet événement, la France a annoncé l'installation de trente-cinq nouveaux centres de données sur le territoire national, ainsi que celle d'un campus dédié, financé par un investissement émirati de 30 à 50 milliards d'euros.

M. Éric Bothorel . Très bien !

M. Philippe Latombe . Si cette montée en puissance est une bonne nouvelle, n'occultons pas les enjeux : quelles données seront stockées ? Qu'en ferons-nous ? Comment les protéger ?

L'IA n'a rien à voir avec l'intelligence, au sens où nous l'entendons habituellement. Ce n'est qu'une technique, qui repose sur des algorithmes statistiques ou probabilistes qui doivent être nourris en permanence par un afflux considérable de données, grâce à un moteur suffisamment puissant pour les entraîner.

Les données privées et publiques, françaises et européennes, ont une valeur importante, tant en qualité qu'en quantité. Si des acteurs souverains ne nous permettent pas de disposer d'un accès massif à ces données, nous continuerons à nous les faire voler ; nous n'en aurons pas la maîtrise et nous ne gagnerons pas la bataille de l'usage et de l'adoption, ni ne bénéficierons des avantages, notamment économiques et sociétaux, qui peuvent en découler.

Comment notre pays peut-il devenir un acteur reconnu ? Il faut développer des IA françaises, adaptées à nos besoins et à nos valeurs, et orienter la commande publique vers des acteurs souverains, français et européens.

Que prévoit la stratégie gouvernementale pour protéger les données publiques et privées stockées dans tous ces centres de données, et ainsi assurer notre souveraineté ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe Dem et sur quelques bancs du groupe EPR.*)

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre déléguée chargée de l'intelligence artificielle et du numérique.

Mme Clara Chappaz, *ministre déléguée*. Je vous remercie pour votre question. Le Sommet pour l'action sur

l'intelligence artificielle, qui vient de se terminer, a été un moment de grande fierté pour notre pays. Plus d'un millier de représentants du monde entier se sont réunis ici, en France, pour parler d'intelligence artificielle et nous avons annoncé 109 milliards d'euros d'investissements pour accélérer le déploiement de l'IA dans notre pays.

Vous m'interrogez sur la souveraineté des données. Elle est absolument cruciale. Je vous remercie de me donner l'occasion d'expliquer notre stratégie en matière de souveraineté numérique.

Depuis 2021, avec l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information, notre stratégie de sécurisation des données s'appuie notamment sur SecNumCloud, une certification ambitieuse – parmi les plus ambitieuses au niveau européen – qui nous permet de classer les données et de nous assurer que les plus sensibles disposent du bon niveau de protection.

Nous continuons à accompagner le développement des offres qui répondent à cette certification. L'été dernier, grâce au plan France 2030, nous avons lancé un appel à projets pour faire monter en compétence des acteurs comme OVHcloud ou Scaleway, qui développent les offres dont nous avons besoin.

Nous continuons aussi à défendre notre position au niveau européen. Le contexte actuel est favorable à ce questionnement collectif : il est crucial de développer une certification européenne afin de garantir la sécurité des données européennes les plus sensibles.

À l'occasion du Sommet, j'ai eu l'occasion d'échanger avec de nombreux homologues. Nous sommes tous convaincus qu'il faut continuer à soutenir cette stratégie, et nous le ferons. *(Applaudissements sur quelques bancs des groupes EPR et Dem.)*

Mme la présidente . La parole est à M. Philippe Latombe.

M. Philippe Latombe . J'appelle votre attention sur les données de santé, à très forte valeur ajoutée. Nous devons absolument en protéger la souveraineté, et vous devez vous attacher à ce que la Plateforme des données de santé bascule sur une solution de stockage souveraine. *(Applaudissements sur les bancs du groupe Dem.)*

M. Philippe Vigier et M. Erwan Balanant . Très bien !

Données clés

Auteur : [M. Philippe Latombe](#)

Circonscription : Vendée (1^{re} circonscription) - Les Démocrates

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 391

Rubrique : Numérique

Ministère interrogé : Intelligence artificielle et numérique

Ministère attributaire : Intelligence artificielle et numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 février 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 13 février 2025